

# L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Octobre 2021

## Message du maire

Bonjour à tous

L'automne est une période très occupée pour tous les agriculteurs de notre municipalité. Après des mois d'effort physique et monétaire, nos concitoyens dont la métier est l'agriculture doivent redoubler d'effort pour récolter le fruit de leur labeur, et ce, en conjuguant avec les aléas de la nature.

De plus, à tous les 4 ans, l'automne marque aussi une période importante de la vie démocratique de notre communauté. En effet, il nous faut choisir des citoyens en qui nous avons confiance pour voir à l'administration et la gestion de notre municipalité.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'accordez pour contribuer dans les 4 prochaines années à cette mission. Je vous assure de ma bienveillance dans l'intérêt de l'ensemble de notre communauté et du bon fonctionnement de celle-ci.

Certains conseillers ont pris la décision de ne pas offrir leur service pour les 4 prochaines années, je tiens sincèrement à les remercier pour le temps qu'ils ont consacré à la municipalité. Soit, Denis Auger pour ses 40 ans de contribution, son apport au développement de la vie municipale est indéniable. Bruno Desrochers 28 ans de contribution à l'avancement de notre municipalité, tout aussi dévoué à l'avancement et au bien-être des citoyens. Pierre-Yves Lemay pour sa contribution de 4 années, je comprend qu'avec une jeune famille, Pierre-Yves a dû faire

des choix déchirants. Merci à vous trois pour votre apport au mieux-être de notre communauté et je suis certain que vous serez encore disponible pour donner de votre temps à certaines occasions.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers (ères), élu(e)s sans opposition, soit Mme. Joanne Lemay, M. Rémi Auger, M. Antony Richard ainsi que M. Charles-Étienne Beaudet qui revient pour un nouveau mandat.

Pour deux des six postes de conseillers vous devrez vous rendre aux urnes dimanche le 7 novembre et faire un choix entre 5 personnes qui ont déposé leur candidature. Soit au poste numéro 3: Mme Sophie Bédard (sortante de ce poste) et M. Normand Beaudet. Au poste numéro 2 : M. Maxime Guimond, M. Robert Guénette et M. Dominique Beaudet.

Il est très important que chacun d'entre vous prenne un peu de son temps pour exprimer leur choix le 7 novembre au centre communautaire de notre municipalité.

En démocratie c'est le devoir de chaque citoyen d'exprimer leur choix lors de l'élection de ses représentants !!

Sur ce, bon mois d'octobre !

**Denis Richard, maire**



## Table des matières

Message du maire .....	1
Publication municipale .....	2-3-4
Autres informations .....	5-6-7

DATE DE TOMBÉE : 12 novembre 2021

PROCHAINE PARUTION : 19 novembre 2021

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)



# Avis public de révision de la liste électorale municipale

Municipalité DE LECLERCVILLE

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, LUCIE BEAUDOIN, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 6 octobre 2021. **Elle fait maintenant l'objet d'une révision.**
2. Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
  - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
  - Le 1<sup>er</sup> septembre 2021 :
    - vous aviez la citoyenneté canadienne
    - vous n'étiez pas en curatelle
    - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
  - De plus, vous deviez, le 1<sup>er</sup> septembre 2021, remplir l'une des deux conditions suivantes :
    - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
    - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

**NOTE :** Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

<b>Adresse :</b>	<b>1014, rue de l'Église, Leclercville</b>
<b>Jours et heures :</b>	<b>19 octobre de 19h à 22h</b> <b>25 octobre de 14h30 à 17h30</b>

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :
  - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
  - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
    - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
    - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-euse) de la maladie;
    - présentez des symptômes de COVID-19;
    - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
    - êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile.

Vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Elle devra ensuite les avoir reçus **au plus tard le 25 octobre à 17h30.**

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale, vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection **au plus tard le 27 octobre 2021.**

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Lucie Beaudoin  
1014, RUE DE L'ÉGLISE, LECLERCVILLE  
Téléphone : 819-292-2331

Donné à LECLERCVILLE, le 7 octobre 2021



## AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu le 7 novembre 2021;
2. Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

**POSTE DE CONSEILLER NUMÉRO 2 :**

- |                      |  |
|----------------------|--|
| 1) Dominique BEAUDET | 177, rang du Portage, Leclercville       |
| 2) Robert GUÉNETTE   | 8085, route Marie-Victorin, Leclercville |
| 3) Maxime GUIMOND    | 293, rang du Castor, Leclercville        |

**POSTE DE CONSEILLER-ÈRE NUMÉRO 3 :**

- |                    |  |
|--------------------|--|
| 1) Normand BEAUDET | 906, rue Saint-Jean-Baptiste, Leclercville |
| 2) Sophie BÉDARD   | 277, rang du Castor, Leclercville          |

3. Un vote par anticipation sera tenu le 31 octobre 2021 de 9h30 à 20h au :

Centre communautaire 8055, route Marie-Victorin

4. Les bureaux de vote le jour du scrutin le 7 novembre 2021 seront ouverts de 9h30 à 20h au :

Centre communautaire 8055, route Marie-Victorin

**5. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;**

**6. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;**

7. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:

- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

8. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre à 20h15 à l'adresse suivante :  
8055, route Marie-Victorin

Donné à Leclercville, ce 7 octobre 2021

Lucie Beaudoin  
Présidente d'élection

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, et mis sur le site internet le 7<sup>e</sup> jour d'octobre 2021. Mis dans l'Écho des Falaises du 12 octobre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 7 octobre 2021.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<b>ÉTATS COMPARATIFS - SEPTEMBRE 2021</b>			
<b>Comparer revenus et dépenses entre les années 2020 et 2021</b>			
<b>REVENUS</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>ÉCART</b>
TAXES	905 031 \$	952 152 \$	47 121 \$
TENANT LIEU DE TAXES	611 \$	3 213 \$	2 602 \$
TRANSFERT	1 095 242 \$	1 112 889 \$	17 647 \$
SERVICES RENDUS	70 882 \$	99 849 \$	28 967 \$
AUTRES REVENUS	33 351 \$	54 476 \$	21 125 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 105 117 \$</b>	<b>2 222 579 \$</b>	<b>117 462 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	210 067 \$	211 912 \$	1 845 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	44 774 \$	36 361 \$	(8 413 \$)
VOIRIE ET TRANSPORT	186 175 \$	186 344 \$	169 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	101 511 \$	78 558 \$	(22 953 \$)
URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT	26 709 \$	28 079 \$	1 370 \$
LOISIRS ET CULTURE	24 663 \$	35 654 \$	10 991 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	131 005 \$	143 347 \$	12 342 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>724 904 \$</b>	<b>720 255 \$</b>	<b>(4 649 \$)</b>
<b>SURPLUS/DÉFICIT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 380 213 \$</b>	<b>1 502 324 \$</b>	<b>122 111 \$</b>
<b>Budget 2021 et solde courant au 30 septembre</b>			
<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET</b>	<b>SOLDE</b>	
TAXES	942 379 \$	9 773 \$	
TENANT LIEU DE TAXES	3 200 \$	13 \$	
TRANSFERT	683 235 \$	429 654 \$	
SERVICES RENDUS	65 400 \$	34 449 \$	
AUTRES REVENUS	134 750 \$	(80 274 \$)	
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>1 828 964 \$</b>	<b>393 615 \$</b>	
<b>DÉPENSES</b>			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	340 819 \$	128 907 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	104 473 \$	68 112 \$	
VOIRIE ET TRANSPORT	270 747 \$	84 403 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	206 893 \$	128 335 \$	
URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT	40 752 \$	12 673 \$	
LOISIRS ET CULTURE	57 588 \$	21 934 \$	
FRAIS DE FINANCEMENT	215 803 \$	72 456 \$	
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 237 075 \$</b>	<b>516 820 \$</b>	

## PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Autoriser le paiement d'une facture du Centre d'appels d'urgence de Chaudière-Appalaches (CAUCA) pour les dépenses supplémentaires en lien avec la pandémie au montant de 402,41 \$ taxes incluses;

Autoriser la radiation des créances irrécupérables pour un montant incluant les intérêts de 1 153,45 \$.

Prendre acte du dépôt des états comparatifs prévus par le Code municipal;

Adopter une résolution confirmant, auprès de la Commission du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ), que le projet de

Questerre Energy Corporation ne contrevient à aucun règlement municipal;

Autoriser la directrice générale à transférer un montant de 25 000 \$ provenant des revenus du camping du Parc de l'Île à la Corporation de Développement Économique et Communautaire de Leclercville (CDECL) à titre d'avance de fonds pour la gestion et l'opération à venir du camping;

Autoriser un résident de Leclercville à installer sa roulotte jusqu'à la mi-novembre environ au camping du Parc ce l'Île pendant des travaux majeurs sur son terrain.

## INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES ET LE CHANGEMENT D'HORAIRE DE TOUTES LES COLLECTES À PARTIR DE JANVIER 2022

Comme prévu, la collecte hebdomadaire des matières organiques doit prendre fin en novembre. Votre dernière collecte hebdomadaire se fera donc le 18 novembre 2021.

Ensuite, pour l'hiver, deux collectes sont à prévoir. La première, le 16 décembre 2021 et la deuxième le 21 février 2022 (lundi). Les collectes hebdomadaires seront de retour par la suite la première semaine de mai 2022.

**MESSAGE IMPORTANT : à partir de janvier 2022, TOUTES les collectes se feront le lundi matin (ordures, récupération et matières organiques). Un calendrier vous sera acheminé par la poste en décembre.**

## DES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ SAINTE-EMMÉLIE

Bonjour,

Nous vous avons fait parvenir en juin dernier une demande de CVA pour notre Communauté. Plusieurs ont répondu à notre demande et nous vous en remercions sincèrement. Pour les personnes ayant oublié ou mis de côté notre demande, nous sollicitons de nouveau votre participation à la vie de notre communauté. L'hiver est à nos portes et les dépenses vont augmenter avec la venue de celui-ci. Nous avons besoin de vous tous pour conserver le plus longtemps possible notre église. C'est le seul moyen de financement actuellement.

Vous ne savez pas le jour où vous aurez besoin soit pour un baptême, une funéraille ou autre..... Nous vous remercions à l'avance pour votre grande générosité. Merci à ceux et celles qui ont fait leur part et bienvenue aux autres, nous attendons votre réponse.

Votre CCOL

## Parcours Halloween



Bonjour à tous,

Il me fait grand plaisir d'organiser pour une deuxième année consécutive un parcours d'Halloween au cœur du village de Leclercville.

Cette année ce sera une chasse aux images dans les petites rues du village que vous pourrez sillonner à votre guise.

Le point de départ se fera au bureau municipal. Sur la galerie avant vous y trouverez des feuilles de jeux ainsi qu'une boîte pour déposer votre feuille à la fin de votre aventure.

Un tirage sera effectué avec les feuilles dûment remplies en guise de cadeau de participation.

La municipalité offrira également une petite collation sur la galerie arrière où vous pourrez profiter d'un moment de détente avec une superbe vue sur le fleuve.

\*Pensez à vous apporter crayons et pads pour vous faciliter la participation à l'activité.

Ce sera un immense plaisir de voir plein de petits êtres déguisés se promener et s'amuser dans notre beau coin de pays.

Au plaisir,

Mariève





## Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Merci à chacun et chacune de votre présence lors de l'Assemblée annuelle.

Une lueur d'espoir pour un retour aux cartes, les directives de la santé publique sont à venir.

## Fermières de Leclercville

### Avis de convocation

L'assemblée générale annuelle se tiendra le lundi 8 novembre à 19 hres au Centre Communautaire de Leclercville.

Les postes suivants sont en élection : présidente, conseillère #1 ainsi que le poste de trésorerie. Vous avez jusqu'au 25 octobre prochain pour les mises en candidature. Les bulletins sont disponibles chez Madame Jeannine Beaudet au 8064, Rte Marie-Victorin, Leclercville, QC. 819-292-2116.

Prendre note que les réunions mensuelles seront toujours le 2<sup>e</sup> lundi du mois.

Plusieurs ateliers sont déjà planifiés pour octobre et novembre. N'hésitez pas à communiquer avec Les Fermières pour plus d'informations ou pour vous joindre à nous.

Présidente Lise Auclair : 819-292-2891

Vice-présidente Josée Castonguay : Cellulaire 418-728-7212 ou 819-292-1397

Nous vous souhaitons un bel automne à vous tous!



# SAVAIS-TU QUE ?

## SEPTEMBRE 2021



**NOUS OFFRONS UNE SORTIE PAR MOIS AUX ADOLESCENTS DE 12 À 17 ANS QUI HABITENT DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE À COÛT RÉDUIT.**

LORS DES ACTIVITÉS RÉGIONALES, LE TRANSPORT EST FOURNI GRATUITEMENT



**VOICI QUELQUES-UNES DE NOS ACTIVITÉS RÉALISÉES : VALCARTIER, LA RONDE, ARBRE-EN-ARBRE, KARTING, ETC.**

**POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR NOUS**

**WWW.RJLOTBINIERE.COM**



RJLOTBINIERE



RJLOTBINIERE



REGROUPEMENT DES JEUNES DE LOTBINIERE



RJLOTBINIERE

## PROPOSITION D'UNE RÉSERVE DE BIODIVERSITÉ DANS LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE

Sainte-Croix, le 29 septembre 2021 – La MRC de Lotbinière, les Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière, l'OBV du Chêne, Nature Québec et le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches ont déposé aux autorités provinciales (MFFP, MERNET MELCC) le 11 août dernier une proposition de réserve de biodiversité dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Cette aire protégée, d'une superficie de 11 km<sup>2</sup>, permettrait la protection d'un territoire d'une grande richesse tant au niveau faunique, floristique, historique que paysager. « À nos yeux, c'est un joyau qu'il faut préserver » a indiqué d'entrée de jeu M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière. Dans ce corridor à haute valeur écologique, on retrouve, entre autres, la présence de deux espèces considérées comme menacées au Canada et vulnérables



au Québec (poisson fouille-roche gris et tortue des bois) ainsi que la plus grande concentration de forêts anciennes peu ou jamais exploitées en Chaudière-Appalaches, où se retrouvent encore des arbres de plus de 300 ans. Cet important projet de protection et de mise en valeur du territoire a été travaillé avec minutie pour minimiser les impacts sur les utilisateurs actuels. « Nous sommes fiers du travail accompli et attendons maintenant avec impatience une réponse que l'on espère favorable » a conclu M. Côté. Rappelons que le projet vise à protéger et conserver à long terme la biodiversité et le potentiel récréotouristique sur une superficie de 11 km<sup>2</sup> longeant la rivière du Chêne et ses principaux tributaires. Il est possible de consulter la proposition sur le site Internet de la MRC de Lotbinière.

**Information : Louis Cournoyer**

**Coordonnateur – Géomatique et mise en valeur du milieu**

**418 926-3407, poste 221**

**[louis.cournoyer@mrclotbiniere.org](mailto:louis.cournoyer@mrclotbiniere.org)**



### **AIDE AUX HOMMES ET AUX FEMMES DANS UN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE**

PRÉSENCE AU CLSC DE LAURIER-STATION  
SUR DEMANDE ET  
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

- Évaluation et suivi en violence conjugale et familiale (impulsivité, colère, comportement agressif) ;
- Prévention dans les écoles secondaires ou dans différents milieux via le programme *Chance égale* ;
- Évaluation et suivi sexologique lors de transgressions sexuelles (adultes) ou de comportements sexuels problématiques (adolescents) ;
- Service d'aide et d'accompagnement présentenciel lors d'une infraction à caractère sexuel ;
- Suivi thérapeutique auprès de personnes présentant un trouble hypersexuel ou une dépendance sexuelle.



## Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église  
Leclercville ( Québec ) G0S 2K0  
Tél. : 819 292-2331  
Télécopieur : 819 599-0550  
[mun.leclercville@videotron.ca](mailto:mun.leclercville@videotron.ca)



## Membres du conseil

Denis Richard ..... Maire  
Charles-Étienne Beaudet ..... Conseiller #1  
Poste vacant ..... Conseiller #2  
Sophie Bédard ..... Conseillère #3  
Bruno Desrochers ..... Conseiller #4  
Pierre-Yves Lemay ..... Conseiller #5  
Denis Auger ..... Conseiller #6 et maire suppléant

## Renseignements généraux

**Directrice générale :** Lucie Beaudoin

**Directrice générale adjointe :** Sylvie Lemay

**Travaux publics :**

Les Entreprises Édouard Paquette ..... (418) 971-0055

**Permis et location de salles :**

Sylvie Lemay ..... (819) 292-2331

**Préposé à l'entretien :**

Nicole Beaudet ..... (819) 292-2331

**Location Chalet des loisirs :**

Sylvie Lemay ..... (819) 292-2331

**Fabrique:**

Rachel Héroux ..... (819) 292-2769

## OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

<b>Lundi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Mardi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>
<b>Jeudi</b>	<b>8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00</b>